



• LE MOT DU MAIRE •

Exceptionnellement ce bulletin couvre le deuxième semestre 2023 et à partir de 2024, seuls 3 bulletins seront établis pour l'année, ce qui correspondra également au rythme des programmes de l'Espace Saint-Germain.

Les animations de l'été ont été nombreuses et variées, culturelles, sportives et touristiques !

Et ce, grâce à l'investissement toujours plus important des bénévoles, un grand merci à tous !

La fréquentation de l'Espace Saint-Germain est en progression constante, n'hésitez pas à venir découvrir ce lieu chaleureux.

Les deux gros chantiers du moment sont les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école ainsi que l'extension du réseau d'assainissement.

La rentrée scolaire des 129 enfants s'est bien déroulée même si les travaux en site occupé créent bien sûr des perturbations, mais avec beaucoup de compréhension, ce beau projet devrait voir le jour. Les abords de l'école vont également être revus et corrigés afin que la circulation se fasse dans les meilleures conditions de sécurité.

La micro-crèche intercommunale « Les P'tits Bouts » inaugurée le 2 septembre 2023 a accueilli ses premiers enfants le 18 septembre 2023.

Le marché de Noël aura lieu le **samedi 2 et le dimanche 3 décembre** Place de la Halle.

Vous êtes tous conviés à l'apéritif d'inauguration du **samedi à 11 h 30**. De nombreuses animations vous y attendent !

Christiane Robert

● EXTENSION DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT

Les travaux avancent à bon rythme mais demandent un suivi permanent par les conseillers et le maire en charge du projet car au fur et à mesure de l'avancement des travaux il faut résoudre un certain nombre de problèmes :

- Nature du sol qui peut contraindre à des travaux non prévus ou à des rectifications du tracé,
- Emplacement des tabourets près de chaque maison à discuter avec les propriétaires,
- Coordination avec le SAE en raison de l'installation d'un nouveau réseau DECI et eau potable pour ne citer que les plus fréquents.

Le calendrier est pour l'instant à peu près respecté et voici les dates prévisionnelles de la fin de chantier :

- Fin décembre : fin des travaux TP, de la pose des fourreaux pour la fibre et le cuivre ainsi que de l'assainissement et du réseau DECI/eau potable là où il est prévu de le renouveler.
- Novembre / décembre : tests de conformité sur les différents réseaux installés,
- Janvier 2024 mise en service des nouveaux réseaux EAU POTABLE et EAUX USEES,
- Janvier : pose du cuivre et de la fibre par ADN / Orange,
- Janvier / Mars : intervention des différents opérateurs auprès des résidents pour proposer leurs services de connexion à la fibre.

Nous ne pouvons être plus précis ni même prendre d'engagement sur les deux dernières étapes du chantier car elles ne dépendront pas de la Mairie ni des entreprises sélectionnées mais d'ADN, d'ORANGE et des autres acteurs des télécoms.

A tous ceux qui sont concernés par les travaux d'enfouissement en cours, il nous paraît important de vous recommander de demander le raccordement à la fibre car cela offre de nombreux avantages en dehors de la fin annoncée pour 2025 du réseau « cuivre » traditionnel. La fibre devrait vous apporter une meilleure qualité et un plus grand débit pour internet. Elle permettra certainement de pouvoir disposer à votre domicile des futurs développements de connexion à l'étude. En dehors du coût initial de raccordement, son usage devrait être plus économique que le cuivre.

● AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉCOLE

Dans le cadre de l'extension/rénovation de l'école une nouvelle entrée est prévue qui nécessite un réaménagement de l'accès au niveau du parking.

Pour pouvoir s'articuler du mieux possible avec les travaux de l'école, cet aménagement devrait être réalisé sur la période de mai à juillet 2024.

L'étude de faisabilité estimant le coût des travaux à 170 127,50 € HT a été approuvée.

● ESPACE PIERRE FOURNIER

Dans le cadre de la convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage passée avec le CAUE, un point sur l'avancement de l'étude a été fait le 22 septembre. Le CAUE a présenté plusieurs esquisses de projets d'aménagement de logements. Une prochaine réunion aura lieu le 13 novembre en présence de l'architecte des Bâtiments de France et du service instructeur des dossiers d'urbanisme.

● ÉCOLE VALROUSSE

Régulièrement, dans leurs bulletins d'information, les communes de Roussas et Valaurie tiennent à vous parler de leur Ecole, élément si prisé des communes rurales. Cette rentrée est bien sûr encore sous le signe des travaux, avec ses inconvénients mais aussi ses perspectives d'agrandissement, d'installations rénovées ou nouvelles. A ce jour, le calendrier est respecté. Les réseaux sont en place, les terrassements réalisés et les fondations coulées. Janvier verra s'ériger le premier bâtiment. Les enfants, déjà intrigués par les engins de chantier, découvriront la construction d'un bâtiment par blocs préfabriqués en usine.

Cette année, 129 élèves se répartissent en 5 classes : 2 classes de Maternelle : [17 Petits et 10 Moyens] et [10 Moyens et 16 Grands], 1 classe de CP de 19 élèves, 1 classe de CE [14 CE1 et 12 CE2], 1 classe de CM [18 CM et 13 CM2].

Les prévisions pour la rentrée 2024 vont dans le sens d'une augmentation des effectifs : à ce jour 18 inscriptions nouvelles pour 13 départs en classe de 6^e, soit 134 élèves. Comme chaque année, les projets pédagogiques sont nombreux qui enrichissent les apprentissages et font découvrir aux enfants de nouveaux horizons. Certains sont conduits en partenariat avec les associations des 2 villages : séances de cinéma avec Culture et Festivités à Roussas, visites hebdomadaires des classes à la Bibliothèque de la Vence, projets artistiques avec la Maison de la tour et ses artistes en résidence à Valaurie. Une attention particulière est portée par les enseignants à l'environnement et au développement durable : intervention de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), réalisation d'un jardin potager, éducation au tri des déchets en lien avec la cantine et le plan "compostage" des communes. Enfin, le sport n'est pas oublié : et les enfants de CM repartent sur les routes en vélo. Il convient aussi de saluer le dynamisme de l'Amicale Laïque. Très récemment, autour d'Halloween, en partenariat avec le collectif La Pause, mise en place d'un après midi ouvert sur le monde : l'Irlande et la Catalogne, avec des contes, des chansons, un atelier autour des marrons en résonance avec La Castanyada, une tradition catalane liée à la Toussaint. Lancement d'un concours de déguisement dont on a pu apprécier la richesse imaginative et colorée lors de la traditionnelle chasse aux bonbons et déambulation dans les rues du village le mardi 31 octobre ... une foule joyeuse d'enfants de tous âges et des habitants accueillants. On retrouvera l'Amicale laïque sur le Marché de Noël de Roussas en décembre et pour un loto le 4 février à Valaurie à La SALLE. Soutenez ces actions dont les retombées sont directement au bénéfice des enfants par le complément de finances qu'elles génèrent.

INFORMATIONS

• DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX

2023 :

MARDI 28 NOVEMBRE 19h30
MARDI 19 DÉCEMBRE 19h30

2024 :

MARDI 28 JANVIER 18h30
MARDI 27 FÉVRIER 18h30
MARDI 26 MARS 18h30
MARDI 30 AVRIL 18h30
MARDI 28 MAI 18h30
MARDI 25 JUIN 18h30
MARDI 23 JUILLET 18h30
MARDI 17 SEPTEMBRE 18h30
MARDI 26 NOVEMBRE 18h30
MARDI 17 DÉCEMBRE 18h30

• PERMANENCE DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

(Utilisation d'un ordinateur, smartphone, démarches administratives en ligne...)

EN MAIRIE DE ROUSSAS

- Mardi 12 décembre de 15 h à 17 h

Pour un rendez-vous en dehors de cette date, contacter Charline LAVIE au 06 07 39 66 15

• PERMANENCE CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

• Vendredi 1^{er} décembre en mairie de GRIGNAN - 17h15

• LOCATION DES SALLES

Pour toutes réservations de la salle polyvalente ou de la salle des fêtes

Contactez Corinne BEAURAIN au 06 77 10 14 23

• CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier Montjoyer - Valaurie - Les Granges Gontardes est ouvert sur rendez-vous.

Chantal DERVIS 06 71 98 81 79 - Alexandre BILLARD 06 46 64 31 10 - Cédric GUILLOU 07 68 71 50 18

• BANQUE ALIMENTAIRE

Voir encart joint

• COLLECTE D'AMIANTE

Voir encart joint

• TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Jusqu'en 2023 la commune était en dehors du champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants (TLV) toutefois le décret du 25 août 2023 lui permet dorénavant d'en bénéficier. Le texte permet d'instituer une majoration comprise entre 5 % et 60 % de la part revenant à la commune sur la taxe d'habitation des résidences secondaires. Cette taxe sera donc mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2024 et calculée sur la base du produit actuel de la taxe d'habitation auquel sera appliqué un taux de 60 %. Le taux actuel de 1 % produisait 1 813 euros pour 2023. Le calcul de cette majoration s'effectue de la façon suivante : $1813 \times 60 \% = 1087,80 \text{ €}$ Le montant ainsi obtenu sera ensuite réparti entre tous les propriétaires d'une résidence secondaire sur la commune.

• DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Suite à la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER), les communes doivent définir des zones susceptibles de recevoir prioritairement des installations de production d'énergies renouvelables en privilégiant les zones déjà artificialisées. Le conseil municipal a délibéré pour définir les zones suivantes :

- **La zone du centre d'enfouissement Coved** dont l'activité doit cesser en juillet 2024
- **La zone de la carrière**, en cours d'exploitation
- **Le Pôle stade** comprenant un parking et la tribune du stade
- **Les toitures des bâtiments municipaux** (halle des jardins de la Vence, salle des fêtes, local technique...)

Pour mémoire 5 éoliennes sont déjà implantées sur le territoire communal et 6 sur le territoire privé du Domaine Chapus sur lequel par ailleurs un dossier agri voltaïque est en cours d'étude. Ce zonage devant faire l'objet d'une concertation du public, les habitants pourront transmettre leurs observations en mairie avant le 28 novembre, soit par mail, soit par courrier postal.

• DÉCHETS MÉNAGERS ET COMPOSTAGE

A compter du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets ne devront plus être déposés dans votre poubelle résiduelle. 2 solutions pour trier, composter et valoriser :

- **Se procurer un composteur individuel** auprès de la communauté de communes au prix de 40 €. Pour plus d'infos ou pour télécharger votre bon de commande, rendez-vous sur www.cceppg.fr
- **Apporter vos biodéchets Place de la Vogue où un composteur collectif a été mis en place**, dont le suivi sera effectué par les agents du service technique. Vous pouvez retirer en mairie un seau spécifique pour le transport

Dans les 2 cas vous pouvez dès à présent vous procurer un « guide pratique du compostage » auprès de la communauté de communes (04 90 35 01 52 ou [www.infos@cceppg.fr](mailto:infos@cceppg.fr))

**MODE D'EMPLOI
POUR LES
BÉNÉFICIAIRES**



**LE CHÈQUE
ÉNERGIE**

€

pour qui ?



Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES**.

pourquoi ?



Le chèque énergie permet de payer des factures pour **TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement. Il est également utilisable pour les résidents en EHPAD, en EHPA, en résidence autonomie, en ESLD ou USLD.

comment ?



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. **IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR** pour le recevoir.

Gérez votre chèque énergie à partir de votre espace bénéficiaire personnalisé.

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le chèque énergie est attribué en fonction du revenu fiscal de référence et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue de l'administration fiscale.

Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr rubrique bénéficiaire / vérifier mon éligibilité

LA VIE DU VILLAGE

● RASSEMBLEMENT VTT

Le séjour de 150 jeunes vététistes à Roussas s'est bien déroulé, ils ont passé une journée et une nuit dans le Village, campement installé sur le stade.



● RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée à l'école Valrousse s'est faite avec 129 élèves pour 5 classes, avec une équipe enseignante au complet.



● PETIT MARCHÉ

Inauguré le 15 juin il s'est déroulé tous les jeudis dans une bonne ambiance jusqu'au 17 août. La participation des habitants du village n'était pas au rendez-vous !

● CONCERTS DONNÉS PAR L'APAS

Les samedis 8 août et 12 août au Sanctuaire, Le samedi 19 août spectacle musical violoncelle, chant, danse à l'espace Saint Germain devant une salle comble



• INAUGURATION DE LA MICRO CRÈCHE

Le 2 septembre la crèche « les p'tits bouts » était inaugurée sous l'égide de la communauté de communes, en présence de nombreux élus et de jeunes enfants qui ont étreigné les locaux flambants neufs dès le 18 septembre 2023.



• RASSEMBLEMENT DE MOTOS

Le 3 septembre a eu lieu le rassemblement motos organisé par l'association « 2rouessas » suivi de la bénédiction des motards au sanctuaire Saint Joseph.

• JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 15 et 16 septembre, les visites du sanctuaire Saint Joseph et de la chapelle ainsi que celles des jardins du château ont été particulièrement prisées.

• COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie a eu lieu à 11 h au cimetière de Valaurie et à 11 h 30 au cimetière de Roussas.

• OPÉRATION BRIOCHES

Organisée par l'ADAPEI de la Drôme au profit des personnes handicapées, la vente de brioches s'est déroulée du 9 au 15 octobre.



• SPECTACLES DONNÉS À L'ESPACE CULTUREL SAINT-GERMAIN

Quelques photos des spectacles diversifiés de ce trimestre :



Cliver Trio invite Mamia Chérif



Comédie sur un quai de gare



Spectacle jeunesse Lulu et Séraphin



Davy Santiago, concert Gipsy



Conférence : Les Trous Noirs
Que nous apprennent ils sur l'univers ?

L'AGENDA DÉCEMBRE 2023

- SPECTACLES À L'ESPACE SAINT-GERMAIN

le programme du 4^e trimestre vous a été déjà transmis, le prochain de janvier à avril 2024 vous sera envoyé ultérieurement, suivez-le et venez nombreux !

- MARCHÉ DE NOËL

Les 2 et 3 décembre sur la Place de la Halle.

- REPAS DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Vendredi 15 décembre : Traditionnel repas de fin d'année

- COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Samedi 16 décembre : l'habituel goûter de Noël avec distribution des colis aura lieu à 16 h à la salle des fêtes.

VŒUX DU MAIRE

Samedi 6 janvier 2024 à 11h : Cérémonie des vœux du maire à la salle des fêtes

VIE DES ASSOCIATIONS

- L'ASSOCIATION CULTURE ET FESTIVITÉS À ROUSSAS

"La fin de la saison 2023 de l'Espace St Germain fait une large place à la musique sous toutes ses formes (chanson française avec Barbara deschamps, film sur Ray Charles, musique classique avec le trio Hestia) ainsi qu'au théâtre pour adultes et enfants.

Se prépare également le marché de Noël qui aura lieu les 2 et 3 décembre ; comme les années précédentes il aura lieu Place de la Halle et accueillera de nombreux exposants ; sont prévus de nombreuses activités : théâtre pour les adultes et pour les enfants, arrivée du père Noël, feu d'artifice, balades en calèche, sans oublier le fameux vin chaud de Danielle !

Pour 2024 la programmation jusque là trimestrielle deviendra quadrimestrielle.

En espérant vous accueillir toujours plus nombreux l'ensemble de l'équipe d'animation ce Culture et Festivités à Roussas vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

JL Grauer
Président de Culture et Festivités à Roussas"

- ASSOCIATION GYM VALAURIE-ROUSSAS

L'Association Gym Valaurie-Roussas a fait le « plein » d'inscriptions cette saison 2023-2024. L'équipe dirigeante est ravie de cette affluence record et remercie tous les pratiquants d'avoir donné leur confiance aux trois animateurs investis dans ce programme sportif et à leurs dirigeants. Nous pouvons toujours en cours d'année accueillir de nouvelles recrues qui voudront s'essayer à cette discipline en bénéficiant de deux cours d'essai avant adhésion au club.

Sportivement.

Brigitte PERDRIZET,
Présidente de l'Association Gym Valaurie-Roussas

- ARB BOULES



1983 – 2023, 40 ans d'existence.

A l'origine de ce club, M. Gérard Constance, puis à la place de président M. Bernard Rossignol, suivi de M. Michel Merit et actuellement moi-même.

Tous ces présidents étaient présents à notre "challenge des anciens pétanqueurs" excepté Bernard Rossignol excusé. Un grand merci à tous les adhérents qui apportent leur aide pour la réalisation des manifestations depuis 40 ans et une pensée à ceux qui nous ont quittés.

Près de 500 personnes se sont retrouvées sur les terrains de pétanque tout au long de ce bel été.

Nous avons pu organiser 11 concours entre le 5 mai et le 9 septembre. La saison s'est terminée le 10 septembre, non pas faute de beau temps mais simplement parce que toute les bonnes choses ont une fin et que nous repartirons de plus belle l'année prochaine.

Le premier rendez-vous de 2024 sera courant janvier pour la galette des rois et une ou deux parties de pétanque hivernale si le temps le permet.

Le président,
Jean-Philippe Mouraret
Tél: 06 13 50 61 20
Email : jeanphi26@orange.fr

● FOOTBALL – ASRGG

Projet 66, « le regroupement sportif de football commun aux six villages », dont le principal but est de mettre en place les outils nécessaires afin d'apporter le meilleur cadre d'apprentissage possible aux enfants, a obtenu 283 votes au Budget participatif de la Drôme et 986 points, soit une moyenne de 3,5 points attribués par vote ; Tout d'abord un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de voter pour le projet. Des points bonus doivent être ajoutés aux votes lorsque la thématique jeunesse est abordée. Les services du département sont en train d'appliquer les bonus afin de publier les résultats prochainement.

On devrait dépasser les 1500 points, est ce que cela sera suffisant pour avoir une aide du Département on ne sait pas mais il faut rappeler que la participation au budget participatif de la Drôme a surtout pour but de fédérer autour du projet et en ce sens c'est une victoire pour le Club.

Aux quatre coins du département notre projet et le nom de nos 6 villages a eu un écho.

Les activités JEUNES

Deux plateaux ont été organisés à Roussas le samedi 23 octobre, un plateau U7 le samedi matin avec la présence de 18 équipes pendant que l'équipe U11 se déplaçait à BOURG SAINT ANDÉOL et un plateau U9 l'après-midi avec 8 équipes.

Les SENIORS

Malgré une élimination prématurée en coupe de France les Seniors 1 ont su redresser la barre en championnat, en s'imposant samedi 22 octobre à Montélimar par 3 buts à 1, l'équipe prend la 2^e place au classement D3.

Dimanche 22 octobre les Séniors 2, s'imposent à Sauzet et restent invaincus en championnat, l'équipe 2 joue la première place afin d'être dans une poule accession favorable en janvier. Le groupe seniors a su augmenter la motivation, la constance et la ténacité, aux entraînements ce qui apporte une cohérence sur le terrain pendant les rencontres, des efforts qui permettent d'avoir des résultats tout en pratiquant un jeu agréable. Ce qui émane du groupe, ce qui est commun aux deux équipes c'est cette « joie de vivre » et du « vivre ensemble », elle se voit avant, pendant et après les rencontres il faut souligner qu'à domicile, Thierry et son équipe sont toujours très attentifs à la qualité de l'accueil à la buvette.

SECTION JEUNES le 3 novembre 2023

Les jeunes footballeuses et footballeurs ont été mis à l'honneur en présence des élus des communes. Ce vendredi 3 novembre à 19h00 à la salle des associations de Roussas, 26 enfants des catégories U9 et U11 ont reçu des mains de leurs éducateurs leurs équipements ; un plaisir de voir les enfants entendre leur prénom et venir retirer l'un après l'autre leur dotation auprès des dirigeants de l'association. La cérémonie avait débuté par une remise symbolique, chaque élu remettait un maillot à un enfant de son village. Un moment de partage et un premier pas pour la compréhension pour les jeunes, du rôle important d'un Maire dans une commune, le président de l'ASRGG, Joël Plan présentait aux enfants la fonction des premiers magistrats comme les chefs des villages. M. Jean-Luc BODIN Maire de Chantemerle Les Grignan remettait le maillot à Yèhamaël Mazella (U11), M. Christian FAU Maire de Valaurie à Owen Pont (U8), Mme

Fabienne Kobi adjointe en l'absence de Mme Hélène Mouly Maire de Granges-Gontardes à William Grandjean (U9), Mme. Christiane ROBERT Maire de Roussas à Isak Pourrat (U8), M. Norbert Perrin Maire de Réauville à Adam Buch (U8).

47 enfants au total, sont inscrits dans le Club, l'équipementier n'ayant pas pu répondre dans la totalité de la commande, 21 enfants des catégories U6-U7 et de la section des moins de 5 ans seront conviés plus tard. L'accroissement du nombre de footballeurs des différents villages explique la présence des maires le jour de l'événement. « Ce qui est important c'est l'entente organisée avec les différentes communes », fédérer dans « un esprit d'équipe, de famille et de convivialité » dicit les dirigeants.



Les enfants à l'issue de la cérémonie avec les élus des villages. derrière les enfants de gauche à droite N. PERRIN, J.L. BODIN, C. ROBERT, F. KOBI et C. FAU.

● 2 ROUES SAS



Rassemblement et Bénédiction Motos

Après 2 ans d'interruption à cause de la crise sanitaire, le traditionnel rassemblement motos et bénédiction des motards depuis 2012 a eu lieu le dimanche 3 septembre.

Cette manifestation était organisée par l'association 2rouessas avec l'aide de l'Association Sportive Roussas / Granges Gontardes pour la buvette et restauration en ce jour de match de football.

C'est en présence de 200 motards sur le plateau du sanctuaire Saint Joseph que les diacres Bernard GEX et Jean Noël RIEU ont présidé cette belle cérémonie de bénédiction très émouvante avant de partager en toute convivialité le verre de l'amitié offert par Domaine de Grangeneuve.

Remerciements à la Mairie de Roussas et son service technique.

• LES AMIS DU SANCTUAIRE

- En juillet, 150 jeunes vététistes ont fait halte à Roussas, grâce à l'accueil de la municipalité, et ils ont conclu leur pèlerinage au Sanctuaire.



- Le dernier des 5 concerts d'orgue et instruments a eu lieu en septembre
- Le 3 septembre la bénédiction des motards a rassemblé plus de 200 équipages. Ce fut une belle manifestation.
- La saison des mariages s'est achevée par celui du 28 octobre 2023 et elle a permis à plus de 6000 personnes de découvrir et d'apprécier le village de Roussas
AUX FUTURS MARIÉS DE ROUSSAS : si vous prévoyez de célébrer votre mariage au sanctuaire, prenez contact avec l'Association avant de retenir votre date de festivités, afin que nous puissions coordonner votre choix. Les demandes se faisant un an à l'avance. **SOYEZ PREVOYANTS, MERCI.**

L'activité du sanctuaire se poursuit avec **les Vêpres le 3^o mercredi du mois** ; de même, les **permanences** d'ouverture du sanctuaire les **dimanches** se maintiendront à partir de 14h30/15h selon le temps, et la disponibilité des bénévoles.

• ASSOCIATION DROMARDANSE

Cette année, l'association Drômardanse de Roussas organise un réveillon folk. Rendez-vous à la salle des fêtes du village pour une soirée en deux temps.

Accueil à partir de 18h30, apéritif offert.

De 20h à 22h repas partagé (chaque participant garnit le buffet de sa meilleure recette).

Dès 22h nous rangerons les tables pour laisser place à la piste de danse. Ce sera un moment festif de partage dans la danse traditionnelle. Deux groupes de musiciens animeront cette soirée de valse, scottishs, polka, mazurka, bourrées, avant-deux, branles, cercles circassiens, champelloises, danses bretonnes, et bien d'autres.

A minuit : clairette offerte.

Participation : 24 €

Cette soirée se fait sur réservation uniquement.

Adresser sa demande à dromardanse@gmail.com

• ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHÈQUE !

Depuis le jeudi 12 octobre, nous avons le plaisir d'accueillir tous les quinze jours, de 10 à 11 h les enfants de la nouvelle crèche, voisine de la bibliothèque. Ces tout-petits font connaissance avec les livres, les passionnantes histoires et les belles images. Nous espérons ainsi faciliter leur futur apprentissage de la lecture.

Nous n'abandonnons pas les plus grands pour autant, nous recevons, toutes les semaines, les élèves des écoles de Valrousse, Réauville et Montjoyer. Le 20 octobre dernier, à la demande de Médiathèque départementale de Nyons, nous avons reçu une délégation de 25 agents des bibliothèques drômoises, salariés et bénévoles, pour une journée de formation intitulée « LE JEU EN BIBLIOTHÈQUE » dans la salle des associations obligeamment prêtée par la Mairie de Roussas. Comment constituer un fond de jeux de société en bibliothèque, comment organiser des séances de jeu collectives, quelles sont les contraintes engendrées par le prêt des jeux (explication des règles, contrôle du matériel etc...). Christiane Robert pour Roussas et Dominique Liautard élue à Valaurie, ont ouvert avec bonne humeur cette journée conviviale en jouant avec les participants sous la conduite d'une animatrice confirmée, Maryline WOL-ROY (ludothèque COOP'AIRE DE JEUX).

Enfin, nous vous attendons nombreux à la bibliothèque le samedi 25 novembre prochain, Richard HERITIER, écrivain résidant à Valaurie, y dédicacera ses livres.



• ÉTAT CIVIL

Décès et transcriptions :

BLINDER Martine, Marie, Louise épouse BOUSSION

Bulletin municipal 2^e semestre 2023 - Publié le 15 novembre 2023

Directrice de la publication : Christiane Robert

Comité de rédaction et mise en page : Dany Bonnaire, Ligea Jasieniecka, Henri Bour, Guido Lamberts

Document périodique imprimé en 200 exemplaires

Imprimerie Bayle - 26200 Montélimar - 04 75 0110 39 - Ne pas jeter sur la voie publique

Roussas

en Drôme Provençale

MAIRIE-ROUSSAS.FR

 Village de Roussas

Mairie de Roussas

90 route d'Aiguebelle, 26230 ROUSSAS

Téléphone : 04 75 98 54 24

Email : contact@mairie-roussas.fr

Site internet : mairie-roussas.fr

Facebook : [village de roussas](https://www.facebook.com/village.de.roussas)

Lundi, mercredi et vendredi : 10h/12h

Mardi et jeudi : 15h/18h

Syndicat d'Adduction d'Eau

Téléphone : 04 75 53 31 82

Portable : 06 42 66 42 91

Email : saevalaurieroussas@orange.fr